



ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL ET DURABLE « A.D.I.D »



N°10, avenue Lukundwe, Quartier kelangile / bloc Mpala, Commune de Fungurume,
Territoire de Lubudi, Province de Lualaba / RDC.

Tél : +243 81 777 37 36, +243 97 21 27 284

Email : ong.adi.durable@gmail.com; mwambnawej@gmail.com
R.D. Congo

COMMUNIQUE DE PRESSE N°001/ADID/2021

LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS COMMISES SUR LE SITE DE TENKE FUNGURUME MINING NE DEVRAIENT PAS RESTER IMPUNIES

République Démocratique du Congo, Province du Lualaba, Fungurume, le 18 juillet 2021, l'Action pour le Développement Intégral et Durable, ADID en sigle, une organisation non gouvernementale des droits humains et développement, est vivement préoccupée par la multiplication des cas de violations des droits humains dont les auteurs seraient des militaires des forces armées congolaises déployés sur le site de Tenke Fungurume Mining (TFM) pour y assurer la sécurité.

En effet, des sources concordantes, ADID a été informé des cas de tracasserie, des viols sur les jeunes filles mineures commis le vendredi 27 juillet 2021 par les militaires des FARDC commis à la sécurité de la concession TFM, précisément aux villages Kiboko, Ndela Nguza et Amoni.

Le bilan de ces violations ferait état de :

- 50 personnes auraient été ligotés après avoir reçus des traitements inhumains et dégradants ;
- 7 femmes violées ;
- 5000 \$ emportés et
- 65 personnes arrêtées et transférées au cachot de Fungurume.

Pour rappel le site de TFM a été confronté à une double attaque des bandits mains armées dont la première est intervenu en début de ce mois de juillet 2021 au niveau de la sous traitance MAJENGO où ils avaient réussi à emporter une somme d'argent considérable. Et La seconde attaque est intervenu dans la nuit de ce jeudi 15 à ce 17 ce vendredi 17 juillet 2021, cette-fois-là du côté de cathode de cuivre au cœur de l'usine kwatebala.

Ces attaques auraient poussé l'entreprise minière TFM à réquisitionner les forces armées congolaises et la police nationale congolaise pour mettre la main sur les auteurs présumés de ces attaques armées.

ADID désapprouve les violations des droits humains ainsi commises quel qu'en soient les motivations et s'étonne par ailleurs que TFM ait recouru à ces pratiques qui risquent de ternir son image quant au respect des droits humains par les entreprises extractives.

Au vu de ce qui précède, ADID recommande :

➤ **Au Gouvernement Congolais**

- D'ordonner le retrait des militaires FARDC sur tous les sites miniers où ils avaient été sur décision gouvernementale

➤ **A l'Auditeur Supérieur près la Cour Militaire du Katanga**

- D'ouvrir un dossier judiciaire contre tous les agents publics, de l'armée tout comme de la police qui sont auteurs présumés de toutes les violations ainsi énumérées

➤ **A l'entreprise minière TFM**

- De prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que tout le personnel qui travaillent sur son site ait des connaissances sur les notions des droits humains
- De collaborer avec la justice pour que les auteurs présumés des violations des droits humains soient appréhendés

➤ **Aux victimes**

- De briser le silence en saisissant les instances judiciaires compétentes pour bénéficier d'une réparation conséquente de tous les préjudices subis à cet effet

Fait à Fungurume, le 18 Juillet 2021

Coordonnateur ADID Fungurume

Contact : 085 82 39 871